

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 7 avril 2014 à 20h00, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1
 Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay, conseiller au siège #5
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20h05. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Autorisation de signatures de la nouvelle convention pour le service de perception de comptes
 - 6.2. Affectation du Fonds Cartier et du surplus accumulé pour l'exercice financier 2014
 - 6.3. Dépôt des indicateurs de gestion municipaux 2013
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Comité de travail pour la révision des règlements municipaux applicables par la Sûreté du Québec
8. **Transport**
 - 8.1. Reddition de comptes 2013 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - 8.2. Madame Nancy Guay – Plainte relative aux travaux de déneigement réalisés sur la route 297
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Bris constaté au bâtiment de la station d'épuration des eaux usées suite aux travaux de déneigement
 - 9.2. Adoption du rapport annuel 2013 de la gestion de l'eau potable et du plan d'action
 - 9.3. Offre de service professionnel – Prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la route 132
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Libération de retenues dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier – Volet II
 - 10.2. Assemblée publique de consultation sur les projets de règlement en urbanisme (17 avril 2014 à 19h00)
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Dekhockey BDS – Demande d'utilisation des installations sportives et du centre communautaire
 - 11.2. Désignation d'un représentant du conseil municipal auprès du CRSBP
 - 11.3. Réfection de la toiture au centre communautaire
 - 11.4. COSMOSS – Représentant en saines habitudes de vie
 - 11.5. Présentation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. FQM – Signature d'une nouvelle entente Québec-municipalités (partenariat fiscal)
 - 13.2. CSMM – Consultation publique pour le maintien du secondaire à l'école Assomption
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

2014-047 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour du 7 avril 2014 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2014-048 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MARS 2014

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 3 mars dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'approuver le procès-verbal du 3 mars 2014 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2014-049 APPROBATION DES COMPTES AU 31 MARS 2014

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de mars 2014;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 mars 2014 :

Liste des comptes à payer au 31 mars 2014	42 307,51	\$
Liste des comptes payés de mars 2014 (paiements directs préautorisés et chèque #5802)	247 943,03	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #3691 au #3714)	14 370,36	\$
Total des comptes au 31 mars 2014	304 620,90	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'est soulevée.

6.1 Autorisation de signatures de la nouvelle convention pour le service de perception de comptes

2014-050 NOUVELLE CONVENTION POUR LE SERVICE DE PERCEPTION DE COMPTES

Considérant la résolution #2011-118 relative à l'inscription au système informatique de perception de comptes (SIPC) avec Desjardins;

Considérant que Desjardins apporte des modifications au Service de perception de comptes et qu'une nouvelle convention doit être signée avec la Caisse populaire Desjardins de la Mitis;

Considérant que les frais de perception sont inclus dans le forfait transactionnel mensuel et que les modifications apportées n'auront aucun impact à cet égard;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'autoriser le maire, Monsieur Denis Santerre, et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à signer la nouvelle convention relative au service de perception de comptes avec la Caisse populaire Desjardins de la Mitis

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.2 Affectation du Fonds Cartier et du surplus accumulé pour l'exercice financier 2014

2014-051 AFFECTION DU FONDS CARTIER ET DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

Considérant les prévisions budgétaires de l'année financière 2014 adoptées en vertu du règlement numéro 2013-02;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay et résolu d'officialiser les affectations prévues au budget 2014 suivantes :

- 15 000\$ du surplus accumulé aux activités de fonctionnement;
- 33 000\$ du Fonds Cartier des années passées aux activités de fonctionnement;
- 93 500\$ du Fonds Cartier 2014 aux activités de fonctionnement.

De plus l'achat d'équipement informatique pour la bibliothèque municipale au coût net de 1 652,12\$ en vertu de la résolution #2014-043 sera financé aux activités d'investissement à même le Fonds Cartier des années passées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.3 Dépôt des indicateurs de gestion municipaux 2013

Le dépôt des indicateurs de gestion municipaux 2013 est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, mentionne qu'il est en attente d'information relative aux matières résiduelles.

8.1 Reddition de comptes 2013 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

2014-052 REDDITION DE COMPTES 2013 – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Considérant que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a versé une compensation de 83 950 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Considérant que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe « B » ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu que la municipalité de Baie-des-Sables informe le MTQ de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2 Madame Nancy Guay – Plainte relative aux travaux de déneigement réalisés sur la route 297

2014-053 PLAINTÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT RÉALISÉS SUR LA ROUTE 297

Considérant la plainte écrite formulée par Madame Nancy Guay en date du 27 mars 2014 relative aux travaux de déneigement réalisés sur la route 297;

Considérant que la plaignante mentionne que de la neige souillée a été soufflé profondément sur son terrain et risque de contaminer son puits d'alimentation en eau potable et son étang ensemencé de truites;

Considérant que des photos documentent le dossier de la plaignante;

Considérant la piètre qualité des travaux de déneigement réalisé de manière générale sur la route 297 cette année par l'entrepreneur retenu par le Ministère des Transports du Québec (MTQ);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay et résolu d'appuyer la plaignante, Madame Nancy Guay, dans ses démarches afin de sensibiliser le MTQ sur la piètre qualité des travaux de déneigement réalisés par l'entrepreneur et obliger ce dernier à assumer et corriger tous les dommages constatés sur la propriété de la plaignante située au 145, route 297 à Baie-des-Sables.

Que copie de cette résolution soit transmise au MTQ et à la plaignante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.1 Bris constaté au bâtiment de la station d'épuration des eaux usées suite aux travaux de déneigement

2014-054 LETTRE AU ENTREPRISE DANIEL DUCHAINE RELATIF AUX TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT

Considérant que l'entreprise Daniel Duchaine effectue le déneigement de l'accès à la station d'épuration des eaux usées en vertu du contrat octroyé par la résolution #2013-185;

Considérant que notre employé municipal, Monsieur Francis Bélanger, a constaté le matin du vendredi 21 mars dernier un bris sur le revêtement extérieur du bâtiment se retrouvant au site d'épuration des eaux usées;

Considérant que ce bris semble être occasionné par la machinerie qui effectue le déneigement;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à émettre une lettre à l'entrepreneur mentionnant qu'il devra assumer les coûts de cette réparation et de l'inviter à aviser son assureur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.2 Adoption du rapport annuel 2013 de la gestion de l'eau potable et du plan d'action

L'adoption du rapport annuel 2013 de la gestion de l'eau potable est reportée à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, mentionne qu'il est en attente de validation auprès du ministère.

9.3 Offre de service professionnel – Prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la route 132

2014-055 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DANS LE

SECTEUR SUD DE LA ROUTE 132 DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMEAU

Considérant la résolution 2013-171 relative au mandat donné à la firme « Roche » pour une assistance technique dans le cadre du prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la route 132 (description sommaire du projet et des problématiques, développement d'un argumentaire et vérification de la recevabilité du projet auprès du MAMROT);

Considérant la création du nouveau Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) qui remplacera le sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

Considérant la volonté du conseil municipal de donner suite au présent dossier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu :

De présenter une demande d'aide financière pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans le secteur sud de la route 132 dans le cadre du programme PRIMEAU, volet 1;

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme « Roche » au budget approximatif de 1 000\$ sur une base horaire avec pièces justificatives pour la présentation du projet de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans le cadre du programme PRIMEAU;

De financer cette dépense à même le Fonds Cartier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.1 Libération de retenues dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier – Volet II

2014-056 LIBÉRATION DE RETENUES AU FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER – VOLET II

Considérant les résolutions #2013-094, #2013-115, #2013-136 et #2013-149 relatives au versement du *Fonds de visibilité Cartier* pour l'année 2013;

Considérant qu'un rapport final des dépenses a été produit pour le projet « Cours de natation » de l'École Assomption Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de demander à « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. » de verser la somme suivante directement à l'organisme suivant :

VOLET II – ANNÉE 2013 (montant disponible en 2013 : 20 508,89\$)				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (Construction de la résidence pour personnes âgées et boîtes à fleurs)	7 600,00\$	7 600,00\$	0,00\$	0,00\$
École Assomption de Baie-des-Sables (Cours de natation)	1 925,00\$	1 443,75\$	481,25\$	0,00\$
Association des locataires de la Villa Notre-Dame (Jardin communautaire)	260,00\$	260,00\$	0,00\$	0,00\$
Dekhockey Baie-des-Sables (Gradins pour les spectateurs)	5 000,00\$	3 750,00\$	0,00\$	1 250,00\$
Chorale de la Baie (Système de projection de chants)	150,00\$	150,00\$	0,00\$	0,00\$
Comité d'embellissement et du tourisme de Baie-des-Sables (Embellissement du cimetière)	3000,00\$	3 000,00\$	0,00\$	0,00\$
Cercle de Fermière de Baie-des-Sables (Métier à tisser pour échantillon)	1 383,00\$	1 342,91\$	0,00\$	40,09\$
Corporation de développement de Baie-des-Sables (Fonctionnement – Résolution #2013-136)	1 190,89\$	1 190,89	0,00\$	0,00\$

TOTAL AFFECTATION – VOLET II	20 508,89\$	18 737,55\$	481,25\$	1 290,09\$
-------------------------------------	--------------------	--------------------	-----------------	-------------------

VOLET II – SOLDE RÉSIDUEL ANNÉE 2012 PROJETS NON COMPLÉTÉS				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Comité des loisirs de Baie-des-Sables (Acquisition de buts de hockey)	1 250,00\$	937,50\$	0,00\$	312,50\$
TOTAL (VOLET II)	1 250,00\$	937,50\$	0,00\$	312,50\$

Que copie de cette résolution soit transmise à « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. » et à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2 Assemblée publique de consultation sur les projets de règlement en urbanisme (17 avril 2014 à 19h00)

Le directeur général rappelle qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 avril prochain à 19h00. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement en urbanisme et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

11.1 Dekhockey BDS – Demande d'utilisation des installations sportives et du centre communautaire

2014-057 LIGUE DE DEKHOCKEY DE BAIE-DES-SABLES – SAISON 2014

Considérant la demande écrite de « Dekhockey Baie-des-Sables » en date du 18 mars 2014 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay et résolu de réserver la patinoire municipale pour la ligue de Dekhockey de Baie-des-Sables tous les mardis et jeudis de 18h00 à 23h00 durant la période estivale. De plus, les clés donnant accès au sous-sol du centre communautaire seront remises au responsable de la ligue, Monsieur Israël Beaulieu. L'horaire pourra être modifié afin de tenir compte des activités de la ligue.

Il est également résolu d'autoriser la vente de boissons alcoolisées sur les lieux conditionnellement à l'obtention d'un permis auprès de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ)*. Les verres, les bouteilles et tous déchets se retrouvant sur les lieux devront être ramassés immédiatement après chaque activité. La salle du centre communautaire sera également réservée pour la journée du repêchage au début de la saison et le gala de fin d'année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2 Désignation d'un représentant du conseil municipal à l'assemblée générale du CRSBP

2014-058 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRÈS DU CRSBP

Considérant le règlement #98-07 autorisant la conclusion d'une convention avec le Centre régional de service des bibliothèques publiques (CRSBP) du Bas-Saint-Laurent afin d'assurer un service de bibliothèque municipale;

Considérant la résolution #2005-270 relative à l'adhésion avec le CRSBP du Bas-Saint-Laurent ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu de nommer Madame Véronique Lamarre, représentant de la municipalité de Baie-des-Sables auprès du CRSBP du Bas-Saint-Laurent.

La présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du CRSBP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3 Réfection de la toiture au centre communautaire

Ce point est reporté à une prochaine séance. Une soumission sera demandée à Brochu et frères inc. de Métis-sur-Mer pour des travaux de peinture de la toiture du centre communautaire.

11.4 COSMOSS – Représentant en saines habitudes de vie

2014-059 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT EN SAINES HABITUDES DE VIE

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay et résolu de nommer Monsieur Dany Fortin à titre de représentant en saines habitudes de vie pour la communauté de Baie-des-Sables. Ce dernier sera un intermédiaire pour informer et soutenir des projets en lien avec le comité saines habitudes de vie et ainsi développer l'accessibilité à des activités physiques, faciliter la mise en place d'incitatifs aux déplacements actifs et aider au développement d'une offre alimentaire saine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.5 Présentation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

Le maire donne de l'information sur la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) qui débutera prochainement.

12. Suivi de la dernière période de questions

- Usages permis selon le règlement de zonage (établissement avec spectacle érotique);
- Raccordement obligatoire au réseau d'aqueduc et d'égout;
- Date limite pour la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier;
- Assemblée publique de consultation sur les modifications aux règlements d'urbanisme;
- Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales (Garage Huet);
- Équipement informatique pour la bibliothèque municipale.

13. Divers

13.1 FQM – Signature d'une nouvelle entente Québec-municipalités (partenariat fiscal)

2014-060 DEMANDE DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT FISCAL

Considérant que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

Considérant que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

Considérant qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

Considérant qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

Considérant que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

Considérant que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec

(TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

Considérant le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

Considérant que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

De demander au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

De transmettre copie de la résolution aux personnes suivantes : madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et première ministre du Québec, monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances, monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.2 CSMM – Consultation publique pour le maintien du secondaire à l'école Assomption

Les gens sont invités à participer à l'assemblée publique de consultation qui aura lieu le jeudi 10 avril prochain à 19h00 à l'école Assomption de Baie-des-Sables relativement au maintien du secondaire.

14. Période de questions du public

Aucune question n'est soulevée.

15. Levée de l'assemblée

2014-061 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion résolu de lever la session à 20h50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire